

**Volet B**

**Copie à publier aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte**

Réservé
au
Moniteur
belge

***14038982***

Dépôt au greffe du
Tribunal de Commerce de Huy, le

30 JAN 2014

Le Greffier

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 10/02/2014 - Annexes du Moniteur belge

N° d'entreprise : **401.433.015**

Dénomination

(en entier) : **Association des Oeuvres Paroissiales du Doyenné de Huy**

(en abrégé) :

Forme juridique : **Association sans but lucratif**

Siège : **4500 Huy, Rue des Cloîtres 1**

Objet de l'acte : **Nomination des administrateurs- répartition des pouvoirs**

Aux termes d'une assemblée générale du 28 novembre 2013, il a été procédé à la réélection des administrateurs à savoir :

Monsieur André DAWANCE
Mademoiselle Anne CHARPENTIER
Monsieur Jean du FONTBARE
Monsieur Vincent DAPSENS
Monsieur Eugène-Charles DIJON
Monsieur Philippe CHARPENTIER

Aux termes d'un conseil d'administration du 28 novembre 2013, Monsieur André DAWANCE a été nommé en qualité de président de l'ASBL, Monsieur Charles-Eugène DIJON en qualité de vice-président, Monsieur Philippe CHARPENTIER en qualité de secrétaire-trésorier.

Le conseil d'administration a également désigné Monsieur André DAWANCE et Monsieur Philippe CHARPENTIER pour représenter l'ASBL pour la signature d'actes authentiques relatifs à des baux emphytéotiques, ainsi que l'acte authentique relatif à la vente de l'immeuble sis rue Vankeerberghen, à Huy. Madame Anne CHARPENTIER a été désignée en qualité de suppléante en cas d'absence des deux précités

POUR EXTRAIT ANALYTIQUE CONFORME

Déposés au greffe les procès-verbaux de l'Assemblée générale et du Conseil d'administration du 28 novembre 2013

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter l'association, la fondation ou l'organisme à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature